

1. Organisateur et collaborateur

(Le présent concours (ci-après dénommé « le concours ») est organisé par Mr. Wonderful Communication S.L. (ci-après dénommé « Mr. Wonderful » ou l'« organisateur »), domicilié à Barcelone, Diagonal 435, 4º 1ª, NIF B65773400 (plus d'information sur www.mrwonderfulshop.com/fr) sous son entière responsabilité et en conformité avec les mentions légales détaillées ci-dessous.

2. Conditions pour participer et mécanisme de participation

La participation au Concours des Agendas Wonder est ouverte à tous. La participation au concours est gratuite. En outre, pour pouvoir participer au concours, le participant doit être titulaire d'un compte Instagram et son profil doit être public.

Afin de participer au concours, le participant devra prendre une photo de son agenda et la publier sur son compte Instagram en utilisant le hashtag #agendawonder.

3. Période et prix

La période de participation au concours est la suivante : il débutera le 13 juin 2019 et se terminera le 13 juillet 2019.

Le prix mis en jeu est le suivant :

Premier prix : Un bon d'une valeur de 100 € PVP à valoir sur les achats sur le site www.mrwonderfulshop.com/fr pour la photo la plus originale. Ce bon est à usage unique et aura une durée de validité de 60 jours après réception. Il fonctionnera pour tout achat d'un minimum de 100,01 € sur le site.

Le prix ne peut pas être remplacé par sa valeur financière en espèce.

4. Sélection et notification au gagnant

Le choix du gagnant reviendra à un jury composé de membres de Mr. Wonderful qui sélectionneront la photo qui, selon leurs critères, s'avérera être la plus originale et conforme avec les mentions légales détaillées dans le présent document.

Le gagnant sera communiqué le 16 juillet sur les réseaux sociaux de Mr. Wonderful France.

5. Propriété Intellectuelle et Cession de Droits d'Image

Le participant autorise Mr. Wonderful à publier et utiliser son nom complet ou son pseudo et son image dans toute activité publi-promotionnelle en lien avec le concours s'il venait à le remporter sans que ladite utilisation ne lui confère des droits de rémunération ou tout autre bénéfice, à l'exception des prix mis en jeu dans le cadre du concours. À cette fin, le participant au concours cède à Mr. Wonderful tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle. La participation au concours implique implicitement le consentement du participant à ce que Mr. Wonderful reproduise, distribue et communique publiquement l'œuvre photographique présentée, toujours à des fins purement informatives et liées en tout cas à ce concours. Les auteurs des photographies présentées continueront à être les propriétaires des droits d'exploitation des photos. Mr. Wonderful s'engage à garantir ces droits et à ne pas utiliser les œuvres présentées d'une manière différente ce qui a été indiqué dans le paragraphe précédent. Le participant déclare sous sa responsabilité exclusive que les photographies qu'il télécharge sur son profil Instagram/Facebook public pour participer au concours ne sont pas limitées par des droits de propriété intellectuelle et industrielle et/ou des droits d'image de tiers et qu'il détient par conséquent les droits légitimes ou, au moins, avoir la permission suffisante de publier de telles photographies. Par conséquent,

le participant libère Mr. Wonderful de toute responsabilité découlant de la violation des droits de propriété intellectuelle et industrielle et/ou de l'image qui affecte les photographies utilisées pour participer au concours, en assumant tous les coûts et les conséquences de toute réclamation l'étendue de la propriété intellectuelle et industrielle et/ou de l'image pourrait être dérivée de l'utilisation desdites photographies pendant et même après la conclusion de sa participation au concours. Mr. Wonderful se réserve le droit de limiter, en tout ou en partie, l'accès du participant au concours, ainsi que tout prix, s'il soupçonne ou sait pertinemment que les photographies utilisées pour participer au concours ne respectent pas les dispositions de cette section.

6. Protection de données

MR. WONDERFUL est le Responsable du traitement des données à caractère personnel de l'utilisateur et l'informe du fait que lesdites données seront traitées conformément aux dispositions des règlements en vigueur portant sur la protection des données à caractère personnel, le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, raison pour laquelle les informations suivantes relatives au traitement lui sont fournies :

Responsable du traitement des données : Raison sociale : MR. WONDERFUL COMUNICACION S.L., Adresse : Avda. Diagonal, 435 - 4^e-1^a Barcelone 08036 (Espagne), E-mail : lpd@mrwonderful.es, Téléphone : +34 931802672.

Pour plus d'informations au sujet de la protection de données, les participants pourront consulter notre Politique de Confidentialité [ici](#).

7. Fiscalité

Le gagnant du prix sera tenu de respecter toutes les obligations fiscales établies par la législation en vigueur applicable et devra, le cas échéant, prendre totalement en charge le paiement de celles-ci.

8. Réserve et limitations

Mr. Wonderful se réserve le droit d'annuler, de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment ou d'introduire tout changement visant à assurer le bon fonctionnement du concours dans le cas d'une cause juste ou de force majeure qui empêcherait son bon déroulement, conformément aux dispositions établies. Mr. Wonderful se réserve le droit de reporter la date, d'élargir la durée du concours ou de l'annuler, et s'autorise à réinterpréter les présentes mentions légales.

9. Autres normes applicables

Les commentaires offensifs, insultes, menaces, langage grossier, contenus dégradants ou propos dénigrants envers d'autres membres de la communauté ou envers nos produits ou services, marques ou membres de l'équipe ne seront en aucun cas tolérés.

10. Acceptation des mentions légales et responsabilité

Le seul fait de participer au concours implique que le participant accepte totalement les conditions de ces mentions légales. De la même manière, la participation à un concours de cette nature implique l'acceptation des normes du réseau social à travers lequel le concours se déroule. Mr. Wonderful se réserve le droit d'exclure la participation au concours de tout participant qui, selon ses critères, ne respecterait pas toutes les conditions de participation établies dans ces mentions légales. L'exclusion d'un participant entraîne la perte de tous les droits dérivés de son statut dans le cadre du concours. Toute utilisation abusive ou frauduleuse de ces mentions légales entraînera une disqualification automatique du participant au concours. À titre purement indicatif, mais sans s'y limiter, il sera considéré qu'il y a abus ou fraude lorsqu'un participant utilise une fausse identité ou celle d'un tiers sans son autorisation. À ce titre, Mr. Wonderful

décline toute responsabilité dans l'éventualité où une erreur se trouverait dans les données communiquées par les participants eux-mêmes qui empêcherait leur identification.

11. Législation applicable et Tribunaux compétents

Pour tout ce qui n'est pas stipulé dans les présentes mentions légales, ce concours sera régi par les dispositions de la norme espagnole applicable au moment de sa réalisation. Les tribunaux compétents en ce qui concerne un éventuel conflit ou une possible controverse lors du présent concours sont les Tribunaux de la ville de Barcelone.

* Le texte de ces mentions légales a été rédigé en espagnol et traduit vers les langues suivantes : français, italien et portugais. Cependant, la langue indiquée comme prioritaire concernant l'interprétation du document sera la version espagnole.